

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Bieujac sous la présidence de M. Frédéric BIRAC, Maire.

Etaient présents : Mme DARRIET

MM. NORMANT - MAGOT - CHALOUPIN - BORDESSOULLES - CLAUDEL - DELAGE - DUFFILLOL - GARRIGUES - RASSIS - THOMAS

Excusés :

Mme RISPAIL ayant donné procuration à M. NORMANT

Mme MEYER ayant donné procuration à Mme MEYER

Monsieur Guillaume NORMANT est élu secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DU 18 DECEMBRE 2025

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a lieu de prononcer des remarques sur le procès-verbal de la dernière réunion en date du 18 Décembre 2025.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un problème de chauffage est survenue à la salle polyvalente lors des vacances de fin d'année. De ce fait, il remercie la réactivité de la société SONOCLIM qui s'est déplacée plusieurs fois notamment lors de jours de fêtes. Précédemment, le contrôle annuel de l'installation de chauffage avait été réalisé avant les grands froids et n'avait révélé aucune anomalie particulière. Mais le jour du réveillon de Noël seule la moitié des radiateurs de la salle chauffaient car les autres étaient en sécurité. La SONOCLIM a réenclenché le mécanisme. En fait, c'est une coupure de courant survenue sur la Commune qui a provoqué la mise en sécurité des groupes et il n'y a pas de système de réamorçage automatique. De plus, une résistance a flambé sur un des packs extérieurs.

Il est également à noter que nous avons subi à distance des variations d'électricité par notre fournisseur d'énergie. Beaucoup de collectivités ont été touchées. En fait, le système est en bon état sauf cela. Si des variations se reproduisent à l'avenir, cela fera pareil. De ce fait, il va donc falloir installer des résistances chauffantes sur les ballons pour contrer ces variations (comme à l'école) ainsi qu'un système de réamorçage manuel.

Un devis d'un montant de 1800 € a été établi pour éliminer définitivement le problème,

LOTISSEMENT HAMEAU DE GATINE (PERMIS DE CONSTRUIRE – RESERVATIONS)

Monsieur le Maire signale qu'un autre terrain du lotissement est en cours de vente (famille avec enfant) ; ce sera le 4^{ème} terrain vendu.

CONTROLE ASSAINISSEMENT LOGEMENT ALLEE DE MAUCO

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrôle de l'installation d'assainissement individuel a été effectué par les services du SPANC et le rapport final indique que la déclaration de rénovation n'avait pas été faite. Contact a été pris avec la société AGTP, installatrice du système, pour faire la déclaration auprès du SPANC pour qu'il puisse de nouveau être contrôlé.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Réunion inspection académique : Une réunion est prévue suite à un audit de l'Education Nationale. Une rencontre avec la nouvelle inspectrice a eu lieu. Les chiffres des effectifs de l'école baissent encore ; il faudrait une moyenne de 24 enfants par classe : on est à 18-19. Monsieur le Maire déclare ne pas être d'accord avec les chiffres. On pourrait être à 20, sachant qu'il n'y a pas de règles pour fermer une classe. Monsieur le Maire a posé ses arguments et se battra jusqu'au bout pour conserver la classe menacée. Il ira à Bordeaux avec l'inspectrice pour défendre la classe qui pourrait fermer,

Madame Mélanie DARRIET déclare qu'au dernier conseil d'école, les directrices devaient dresser une liste des enfants susceptibles de rentrer à l'école. Monsieur le Maire informe que cela a été fait : plus de 20 CM2 partent en 6^{ème} pour seulement 8 entrées.

Monsieur la Maire signale qu'il s'opposera à payer des scolarités d'enfants de Bieujac qui fréquenteront des écoles hors Commune.

Voeux municipaux du 24 janvier : Le traiteur de la Commune, Monsieur Michaël Dieu va préparer des amuses bouches salées. Le rendez-vous pour les élus est prévu vers 18 h 15-18 h 30.

Elections Municipales : Monsieur NORMANT est chargé de l'organisation des groupes d'élus pour la tenue du bureau de vote.

Dernier Conseil Municipal : Lors de cette dernière séance du mandat, le vote des CFU sera à l'ordre du jour. Monsieur Rémy MAGOT détaille le planning des futures réunions de la Commission des Finances pour l'élaboration du budget.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 19 février 2026 à 19 h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

Le Secrétaire de séance,
Guillaume NORMANT

Le Maire,
Frédéric BIRAC